Ce document a été mis en ligne le 05/06/2026 14:33

2026/

Décision 2026/15

Renouvellement du bail de location de cellules artisanales du bâtiment communautaire de BERTRY au profit de la société TORREFACTIONS SERVICES

La société TORREFACTION SERVICES, spécialisée dans la réparation de machines et d'équipements mécaniques, notamment les machines de torréfaction de café, est locataire de deux cellules artisanales (C et D de chacune 250 m²) au sein du bâtiment relai communautaire de BERTRY, situé sur la zone d'activités « Espace pour réussir ».

Ce bail arrive à expiration et la société a manifesté le souhait de rester locataire des cellules.

Vu la décision 2025/25 portant conclusion d'un bail de location au profit de la société TORREFACTION SERVICES,
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, en vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2026/42 du 20 avril 2026, notamment sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

DÉCIDE

D'accepter la poursuite du bail au profit de la société TORREFACTION SERVICES, pour une durée de trois ans à compter du 01/06/2026, moyennant un loyer mensuel hors taxes de 680,90 € par cellules.

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 05/06/2026 Publication le 05/06/2026 *Vu, Le Président – Serge SIMEON*	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 05/06/2026 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Co Régional Serge SIMEON

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.
Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le même délai, notamment par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens accessible sur www.telerecours.fr.
L'exercice d'un recours gracieux proroge le délai de recours contentieux.

Ce document a été mis en ligne le 05/06/2026 14:33

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEC2026_15**
Objet :	**Décision n°2026/15 portant renouvellement du bail de location de cellules artisanales du bâtiment communautaire de BERTRY au profit de la société**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.3 - Locations
Identifiant unique :	059-200030633-20260605-DEC2026_15-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	990 o
Nom métier : 059-200030633-20260605-DEC2026_15-AR-1-1_0.xml		
Document principal (Acte réglementaire)	application/pdf	159 Ko
Nom original : DEC2026_15.pdf		
Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260605-DEC2026_15-AR-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 juin 2026 à 13h58min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 juin 2026 à 13h58min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 juin 2026 à 13h58min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 juin 2026 à 13h58min26s	Reçu par le MI le 2026-06-05